



SOLIDARITÉ

Aides à la personne

Cette liste non exhaustive de services d'aides à la personne ou services intervenant à Boissettes, sera complétée et mise à jour au fil du temps.

Le Pôle Autonomie Territorial – PAT



Le Pôle Autonomie Territorial (PAT) est un lieu d'accueil de proximité, d'informations, de conseil et d'orientation.

Il intervient pour des évaluations pour les caisses de retraite.

➤ Pôle Autonomie Territorial (PAT)

Adresse : 24 rue du Colonel Picot 77000 Melun

Téléphone : 01 64 52 24 48

Mail : accueil@pat-melun.fr

Allocation Personnalisée d'Autonomie – APA

Le département verse l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) après évaluation au domicile d'un professionnel pour déterminer le degré de dépendance (GIR).

Cette allocation vient en déduction de la facture en fonction du nombre d'heures allouées.

Portage de repas



> Les menus services

Agence de Melun

93 avenue Saint Just 77000 Vaux le Pénil

Téléphone : 01 60 65 18 80

> Les repas livrés

rue de Bretagne 77430 Champagne sur Seine

Téléphone : 01 64 22 48 52

Téléalarme

Possibilité d'obtenir une prise en charge partielle par le département.

> Europ téléassistance / Téléassistance 77

1 promenade de la Bonnette 92230 Gennevilliers CEDEX

Téléphone : 09 69 32 10 85

Informations : 01 64 09 06 73

> Les entreprises "Les menus services", "AMAPA" et "Domus" proposent également ce dispositif.

Transport

Le PAM est un service public de transport à la demande destiné aux personnes à mobilité réduite / handicapés.

Sachez que le département prend en charge une partie du coût du trajet pour permettre au plus grand nombre d'usagers d'en bénéficier. Pour bénéficier du service PAM 77, il est obligatoire de s'inscrire au préalable.



➤ Agence PAM77 - Flex cité 77

195 rue Lavoisier

ZAE bel air

77240 Cesson

Téléphone : 0 810 810 77 ou 01 64 10 63 00

Mail : contact@pam77.info

Accompagnement pour sortie extérieure

La GENERALE des SERVICES l'ASSADRM, AMAPA proposent ce service pour vous accompagner à vos rendez-vous médicaux, chez le coiffeur, faire des courses, retrouver vos amis, aller au spectacle.

Pour faciliter vos sorties, la caisse de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO met à votre disposition son service SORTIR PLUS :

- pour les plus de 75 ans,
- sous forme de chèquiers à commander.

Il s'agit d'un chèque Emploi Service Universel (CESU).

La caisse de retraite complémentaire prend en charge financièrement une partie du coût de ces chèquiers.

Renseignements : 0 810 360 560.

TÉLÉCHARGER



[Sortir plus \(/sites/boissettes.fr/files/media/downloads/sortir-plus-mars2019.pdf\)](https://sites.boissettes.fr/files/media/downloads/sortir-plus-mars2019.pdf)

PDF
1015.35 Ko